



Municipalité de Chute-Saint-Philippe
560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (QC) J0W 1A0

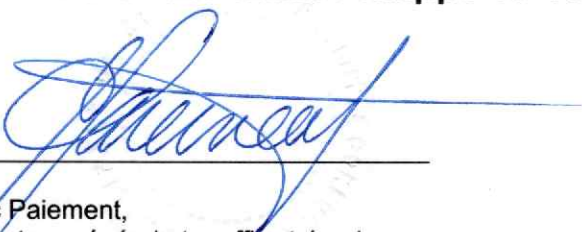
AVIS DE MOTION

**RÈGLEMENT # 328-2026 ÉDICTANT CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX DE CHUTE-SAINT-
PHILIPPE, ABROGEANT LE RÈGLEMENT # 307-2022**

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR LA CONSEILLÈRE DANIELLE FERLAND À L'EFFET QUE SERA PRÉSENTÉ POUR ADOPTION LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2026 À 19H00 LE RÈGLEMENT NUMÉRO 328-2026 ÉDICTANT CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE, ET EN CE SENS, UN PROJET DE RÈGLEMENT A ÉTÉ PRÉSENTÉ ET DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2026 POUR ÉTUDE ET CONSULTATION AVANT L'ADOPTION DUDIT RÈGLEMENT.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal selon les heures normales d'ouverture ou en ligne sur le site internet officiel de la municipalité : www.chute-saint-philippe.ca

Donné à Chute-Saint-Philippe ce 11 février 2026



Éric Paiement,
Directeur général et greffier-trésorier